

Colloque international

LES DÉFIS DU COMMERCE DES MATIÈRES PREMIÈRES

Europe - Amérique latine - Caraïbes



Agence française de développement
3 place Louis Armand, Paris

25 et 26
mai 2023

Rapport exécutif du colloque

« Les défis du commerce des matières premières »

25 et 26 mai 2023

Dans le cadre des Semaines de l'Amérique latine et des Caraïbes, la douzième édition du colloque de l'Institut des Amériques intitulée « Les défis du commerce des matières premières » organisée en collaboration avec la Fondation EU-LAC, l'Agence française de développement et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères s'est tenue les 25 et 26 mai 2023 à l'Agence française de développement (AFD). La coordination scientifique a été assurée par Yvonne Bouvet (Maîtresse de conférences en Géographie à l'Université de Bretagne Occidentale) et Audrey Sérandour (docteure en géographie de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, post-doctorante à l'Université de Haute-Alsace).

Résumé des présentations rédigé par Anne Joyeux, doctorante au CLEA, Civilisations et littératures d'Espagne et d'Amérique à Sorbonne Université.

Coordination générale du rapport exécutif, comprenant le résumé des présentations et l'analyse de la participation, par Virginie Aron et Luis Miguel Camargo avec l'appui d'Eloisa Ocando Thomas de l'Institut des Amériques.

Sommaire

Session d'inauguration	5
Françoise MOULIN CIVIL, présidente, Institut des Amériques.....	5
Philippe ORLIANGE, Directeur Géographies, Agence française de développement (AFD) .	5
Adrián BONILLA, directeur exécutif, Fondation EU-LAC	6
Philippe BASTELICA, représentant du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères....	7
Yvonne BOUVET et Audrey SÉRANDOUR, coordinatrices scientifiques.....	8
Conférence inaugurale	9
Sébastien TREYER, directeur général, Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI).....	9
Table ronde 1 - Concilier besoins en matières premières et volonté de préservation de l'environnement	12
Modération : Mathilde ALLAIN, maîtresse de conférences en science politique à l'IHEAL et chercheuse au CREDA	12
Maristella SVAMPA, chercheuse en sociologie au Conicet-Argentine, membre du Pacte Éco Social et interculturel du Sud	13
Pia MARCHEGANI, Directrice de la politique environnementale à la Fundación Ambiente y Recursos Naturales (FARN) ; chercheuse associée dans le programme d'études globales à Flacso- Argentine	13
Solène REY-COQUAIS, docteure en géographie de l'Université Paris 1 Panthéon- Sorbonne, chercheuse associée à l'UMR Prodig et chargée d'enseignement à l'Ecole normale supérieure (Paris).....	14
Nicolas LECONTE, conseiller métaux critiques et transition énergétique à la Direction de la diplomatie économique, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.....	15
Table ronde 2 - Penser une "transition juste" d'un bout à l'autre des filières : matières premières, emplois et protection sociale	17
Modération : Claude LE GOUILL, chargé de recherche à l'IRD-SENS. UMR SENS (IRD / Cirad / Université Paul-Valéry Montpellier 3).....	17
Froujke BOELE, responsable des politiques publiques et des programmes régionaux au Centre pour la conduite responsable des entreprises de l'OCDE	17
Gilles RECOCHE, directeur Responsabilité, Engagement et Communication d'Orano Mining.....	18
Kim AUMONIER, chargée de projet – Renforcement de capacités, SHERPA.....	19
Fernando ANDRADE HENAO, spécialiste régional du changement climatique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Programme des Nations unies pour le développement	20
Table ronde 3 - Intégrer les chaînes de valeur et imaginer des coopérations (bi-) régionales : quelle géopolitique des matières premières ?	22
Modération : Raphaël DANINO-PERRAUD, chercheur associé à l'IFRI.....	22
Natascha Nunes DA CUNHA, spécialiste des industries extractives, Banque interaméricaine de développement.....	22

Corina HEBESTREIT, directrice European Carbon and Graphite Association.....	23
Mouna TATOU-BRETON, adjointe au chef de bureau, Bureau de la politique des ressources minérales, Ministères Transition écologique et Cohésion des territoires, Transition énergétique et Mer	24
Eduardo GUDYNAS, chercheur, Centre latino-américain d'écologie sociale (CLAES).....	25
Conclusions par les coordinatrices scientifiques Yvonne Bouvet (Université de Bretagne Occidentale) et Audrey Sérandour (Université de Haute-Alsace, CRESAT, PRODIG)	26

RÉSUMÉ DES PRÉSENTATIONS

25 mai 2023

Session d'inauguration

Françoise MOULIN CIVIL, présidente, Institut des Amériques

La présidence de l'Institut des Amériques se félicite du succès de ce colloque et du partenariat avec l'Agence française de développement, la Fondation EU-LAC et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères dans le cadre des 10^e semaines de l'Amérique latine et des Caraïbes en France, une édition prometteuse par le nombre d'événements prévus cette année. Elle souligne que ce colloque s'inscrit dans la lignée des éditions qui se sont succédé depuis 2012 en s'inscrivant dans les thématiques des défis contemporains à relever pour l'Amérique latine et l'Europe. Elle rappelle également que les regards croisés sur l'Europe et l'Amérique latine sont au cœur des réflexions de l'Institut des Amériques et que ce colloque est l'occasion de faire dialoguer les mondes universitaire, industriel et diplomatique. Elle termine en disant que les sujets connexes au thème du commerce des matières premières sont nombreux, et espère que le colloque saura apporter quelques éléments de réponse.

Philippe ORLIANGE, Directeur Géographies, Agence française de développement (AFD)

M. Orliange commence son intervention en rappelant les liens historiques entre l'AFD et l'Amérique latine à travers Pierre Denis, fondateur de l'AFD, géographe et photographe spécialiste du Brésil. Elle a commencé à travailler en Amérique latine dans les années 2000 et est aujourd'hui l'une des principales agences bilatérales de la région. Il se félicite que le colloque annuel soit devenu un événement incontournable des semaines de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Il rappelle ensuite les enjeux de la thématique du commerce des matières premières : la transition énergétique en cours passe aussi par un besoin croissant en minerais et dépend de l'extraction minière, causant un fort impact économique et social dans les territoires

concernés : utilisation des ressources en eau, conflit sur l'usage des sols, questions de gouvernance et de droits des communautés locales... Il rappelle que 87% des mines de lithium sont placées en territoire indigène.

C'est pourquoi il insiste sur le fait que la transition énergétique ne peut se faire sans l'Amérique latine, elle est un acteur incontournable du défi et l'Europe doit répondre à cette interpellation. L'accord d'Escazú permet à l'Amérique latine de se placer comme pourvoyeuse de minerais dont elle dispose, mais les externalités négatives persistent et les alternatives sont limitées ; les mines sont une opportunité économique et un modèle de croissance en Amérique latine et dans les Caraïbes, mais la transition énergétique doit aussi demander des changements dans l'engagement de l'Union européenne pour une transition verte.

M. Orliange rappelle que le climat est au cœur des préoccupations de l'AFD depuis plus de dix ans et qu'elle continue de se positionner dans cette ligne suite aux accords de Paris. Elle ne finance plus d'infrastructures minières, mais s'interroge sur les modalités de maintien des structures déjà existantes.

Enfin, il donne quelques exemples de l'implication de l'AFD en Amérique latine et dans les Caraïbes, région qui reçoit environ 1 million d'euros chaque année. Il estime que l'AFD doit continuer de s'attacher à réduire les externalités négatives et espère que le colloque donnera lieu à de riches réflexions en ce sens qui mèneront notamment à établir une liste des métaux essentiels ou à réviser la taxonomie des financements verts.

[Adrián BONILLA, directeur exécutif, Fondation EU-LAC](#)

M. Bonilla rappelle que la Fondation EU-LAC est un organisme international formé par les gouvernements des pays de la CELAC et l'Union européenne pour promouvoir les relations birégionales. Il annonce qu'un sommet des chefs d'État aura lieu en juillet 2023, le premier depuis 2015. L'une des thématiques centrales qui seront abordées, choisie par les ministres des affaires étrangères réunis à Buenos Aires pour préparer le sommet, concerne le concept de "transitions justes" selon les termes de l'ONU, qui se réfère à trois dynamiques qui se déroulent aujourd'hui : environnementale, digitale et sociale. Ce colloque est donc très pertinent, car la production d'informations sur le commerce des matières premières renvoie précisément à ces trois thèmes de transition.

L'Amérique latine est la région du monde pour laquelle la nécessité de ces transitions est la plus urgente. Le contexte du changement climatique implique d'assumer des responsabilités différenciées selon les rôles des régions dans l'impact sur l'environnement. L'Amérique latine joue le même rôle depuis le XIXe siècle dans la division internationale du travail, un processus qui, dans la dernière phase, a été vu comme la "mondialisation défectueuse", une idée qui identifie les vulnérabilités structurelles de l'insertion de ses économies dans le marché mondial. L'économie de la production de matières premières a entraîné la répression des processus de production en Amérique latine et dans les Caraïbes, conséquence de l'impact de la demande mondiale de produits primaires, en particulier de l'économie chinoise, qui a entraîné une stagnation de l'industrialisation. M. Bonilla estime que les termes de l'échange international et la pratique consistant à exporter des matières premières sans valeur ajoutée doivent être modifiés, car ils entraînent une augmentation des inégalités au niveau mondial.

Dans le contexte de demande croissante de matières premières, les besoins immédiats sont confrontés aux conséquences d'une longue récession depuis la crise de 2008, aggravée par la pandémie et consolidée par la guerre en Ukraine.

Dans ces conditions, comment construire des logiques de coopération bi-régionale, en modérant les asymétries et les capacités et vocations différentes des économies ? Comment concilier la diversité croissante des matières premières avec les impératifs imposés par les besoins ? Autant de questions dont les réponses politiques définiront la nature des relations entre l'Europe, l'Amérique latine et les Caraïbes.

[Philippe BASTELICA, représentant du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères](#)

M. Bastelica se réjouit de la tenue de ce colloque qui touche aux défis du commerce des matières premières entre l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Europe. Ces deux régions sont appelées à répondre à différents enjeux, dont celui de former un équilibre géostratégique. La réflexion doit s'équilibrer des deux côtés de l'océan, c'est pourquoi ce colloque est particulièrement important.

L'intervenant se réjouit que cet événement annuel soit devenu l'un des temps forts des Semaines de l'Amérique latine depuis 2015 et rappelle que ces semaines remplissent deux objectifs : faire mieux connaître l'Amérique latine et mettre en lumière les relations entre la

France et cette région pour évoluer vers un monde plus sûr, plus prospère et plus solidaire. Il rappelle qu'il s'agit de la dixième édition des Semaines de l'Amérique latine, et qu'elles comportent cette année plus de 460 événements dans soixante-trois villes de France et neuf villes réparties dans sept États d'Amérique latine.

Il se félicite de voir à l'ouverture du colloque une assistance nombreuse, parmi laquelle il reconnaît plusieurs partenaires traditionnels, signe de la vivacité et de l'importance de la semaine de l'Amérique latine. Il conclut en disant que cet événement est le fruit d'un partenariat stratégique qui existe entre la Fondation EU-LAC et l'Institut des Amériques et souligne que la France souhaite voir s'approfondir et se pérenniser ce partenariat stratégique.

Yvanne BOUVET et Audrey SÉRANDOUR, coordinatrices scientifiques

Les coordinatrices scientifiques du colloque expliquent que chaque année, l'Institut des Amériques choisit avec ses partenaires une thématique marquante pour réfléchir ensemble lors d'un colloque commun. Cette année, la thématique touche à l'actualité récente (le contexte de la guerre en Ukraine), à la dynamique de fond de la politique française de renouveau minier, et à l'histoire géopolitique des relations entre l'Europe et l'Amérique latine constituée autour du flux de matières premières.

Le choix s'est porté sur les matières premières non renouvelables avec un enjeu de transition socio-environnementale dans un contexte de concurrence de marché accrue par l'instabilité politique et les guerres. L'extraction en Amérique latine est vue comme un atout qui permet la transition économique, sociale, politique et énergétique. Dans ce cadre, les acteurs académiques et privés ont commencé à réfléchir aux équilibres existants qui sont en mutation, comme lors du forum de l'OCDE ou du Material Summit à Bruxelles, ce qui renforce la position de ce colloque.

Trois thématiques entrent en jeu lors de cet événement : environnementale (concilier les besoins avec la volonté de préservation), sociale (garantir une transition juste d'un bout à l'autre des filières) et géopolitique (repenser les chaînes de valeur et renforcer les relations birégionales).

Les coordinatrices tiennent à remercier l'Institut des Amériques, l'Agence Française de Développement, la Fondation EU-LAC, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour l'organisation, ainsi que l'ensemble des intervenants, intervenantes, modérateurs et modératrices pour leur participation.

Conférence inaugurale

Sébastien TREYER, directeur général, Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI)

M. Treyer commence par expliquer en quoi la posture du think tank IDDRI, qu'il dirige, est un point d'observation intéressant pour aborder la problématique proposée par le colloque. L'IDDRI est un think tank créé par des organismes de recherche, des institutions et des entreprises pour penser les problèmes internationaux sur le climat et trouver des arrangements ambitieux de coopération internationale pour y répondre. Il souligne que les accords privilégient une approche *bottom up* en fonction des besoins et trajectoires nationales afin de s'inscrire dans la spécificité de chaque contexte.

Selon lui, l'Europe a une responsabilité particulière historique et politique vis-à-vis de la transition énergétique et que l'IDDRI s'attache à comprendre pourquoi l'Europe et les autres pays peinent à entamer leur transition énergétique. Mais aussi, l'IDDRI se retrouve dans les valeurs de l'Union Européenne en tant que dépassement des intérêts nationaux et expérience du multilatéralisme à échelle continentale. Ces efforts convergent avec certaines dynamiques régionales en Amérique latine. Le think tank conseille l'Europe en matière de géostratégie et sur la façon de construire des partenariats équilibrés avec d'autres régions qui leur permettent d'atteindre à leur tour les conditions pour une transition durable.

Le commerce des matières premières représente une opportunité de sécuriser les ressources énergétiques pour l'Europe, mais aussi pour d'autres régions d'entamer une transition juste, ce qui peut s'avérer stratégique également pour l'Europe.

Il fait ensuite un point sur les partenariats entre l'Europe et l'Amérique latine en cela que l'Amérique latine interroge l'Europe sur la façon dont le green deal pourrait être une politique

protectionniste pour ne pas tomber dans la course aux aides d'État entre la Chine, les États-Unis et l'Europe en laissant de côté les autres régions du monde.

Les travaux du réseau Deep Decolonization Pathways se penchent sur ces questions au niveau national. Il s'agit d'un réseau d'économistes dans le monde qui dialoguent avec les gouvernements de leur propre pays pour établir un dialogue constructif de politique publique qui ne provienne pas d'une expertise externe. L'IDDRI a également été convié par la CEPALC à faire un appui à la coordination des think tank latinoaméricains en 2021 et 2022 en amont de grandes conférences internationales sur l'environnement. Il parle donc depuis une position à l'interface entre la perception des questions politiques et des enjeux de recherche.

Il cite ensuite les spécificités des régions européenne et latinoaméricaines pour mettre en évidence ce qui peut les rapprocher : l'Amérique latine fait aujourd'hui le pont entre sud et nord, notamment l'agentivité de la Colombie et du Guatemala lors de la conférence Rio+20 en 2012, ou à la COP15 sur la diversité biologique. Ce sont des intermédiaires importants qui ont un rôle central dans ces questions. L'accord d'Escazú a mis en évidence la convergence de valeurs malgré les divergences politiques : la notion de démocratie environnementale rapproche l'Amérique latine et l'Europe, de même que l'économie sociale de marché, par exemple.

En Amérique latine transparaît très clairement la question de l'extractivisme qui crée des inégalités sociales et des dégradations environnementales dans plusieurs documents officiels. Il rappelle que c'est une question fondamentale depuis la colonisation et que la région a plus de dix ans d'expérience et d'échecs sur les tentatives de sortir de cette logique extractivisme.

M. Treyer explique que la question initiée par le rôle des matières premières invite à regarder d'autres choses : le cadre est essentiel mais invite au dépassement des simples questions commerciales.

En Europe, beaucoup d'acteurs économiques ont commencé à investir dans la décarbonation, ce qui a impliqué de fortes négociations en interne (le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières, la législation sur la réduction de la déforestation importée, un développement des aides d'État). L'Europe a développé des mesures en interne, mais a insuffisamment développé le dialogue avec les grands partenaires commerciaux hors de son territoire.

Cela s'accompagne d'une forte volonté de réindustrialisation et de *friendshoring* pour assurer la sécurité de son approvisionnement, ce qui peut sembler incompatible avec l'appui au développement durable en Amérique latine. Or la question de l'industrialisation ou de déprimarisation est un enjeu majeur et récurrent en Amérique latine également, avec son expression dans des contextes politiques très protectionnistes ou très ouverts, et une importante tendance à l'extraversion et à l'export.

Dans cette optique, l'IDDRI estime qu'il faut garder l'accord de libre-échange entre l'Europe et le Mercosur mais en en renégociant plusieurs aspects, car c'est un levier qui confère un certain poids lors de la négociation avec les États. La reconfiguration des chaînes mondiales de valeur est également liée aux questions numériques, robotiques, à la transformation de la productivité du travail mais aussi à la résilience post-covid ; les chaînes de valeur trop longues doivent être raccourcies et redirigées vers des pays alliés. D'autre part, l'écueil à éviter est de renvoyer les pays producteurs dans une position néocoloniale de primarisation de l'économie : il cite ici le travail de l'IDDRI en Afrique du Sud où ils ont construit un discours avec l'Université du Cap pour favoriser les investissements dans l'acier vert.

C'est pourquoi l'IDDRI penche en faveur d'arrangements et de coopérations publiques qui misent sur l'idée que les acteurs économiques des deux côtés sont en capacité d'innover et que les emplois peuvent se répartir dans les deux régions afin d'éviter le positionnement frontal entre pourvoyeur et consommateur.

M. Treyer conclut en soulignant que ces mesures se décident moins dans les traités commerciaux que par des mesures sur les règles d'investissement : l'Europe doit investir ailleurs mais en veillant aux bénéfiques socio-économiques locaux également.

Table ronde 1 - Concilier besoins en matières premières et volonté de préservation de l'environnement

Modération : Mathilde ALLAIN, maîtresse de conférences en science politique à l'IHEAL et chercheuse au CREDA

La modératrice souligne que le sujet de cette table ronde présente un consensus apparent, celui de la nécessaire décarbonation ; les nuances se font ensuite sur les modalités, le degré d'adaptation et de changement, ainsi que la place des citoyens dans la prise de décision.

Changer de matrice énergétique implique de repenser l'approvisionnement : peut-on extraire des sous-sols européens ? Elle rappelle les débats qui ont lieu en Allemagne et en France autour des mines de charbon, alors qu'elles sont vues en Espagne comme une opportunité d'emploi.

Mme Allain rappelle qu'en Amérique latine, l'extractivisme est au cœur des modèles de développement et a encouragé la croissance dans les États de tous bords politiques. Toutefois, il s'accompagne d'une hausse des conflits socio-environnementaux qui s'articulent avec des enjeux économiques, politiques, démocratiques, professionnels ou identitaires : les communautés locales y voient des dangers pour leur population, leur mode de vie, voire leur vie tout court (elle rappelle que l'Amérique latine est l'une des régions les plus dangereuses pour le militantisme environnemental).

Elle souligne que les citoyens sont impliqués à toutes les échelles : en tant que premiers affectés dans les communautés locales parfois marginalisées, mais aussi en tant que relais dans les villes. On atteint la limite d'un modèle primo exportateur dépendant des cours des matières premières et des investissements étrangers, qui cantonne les emplois créés à une main d'œuvre peu qualifiée et qui accentue les déséquilibres entre nord et sud.

Enfin elle conclut en disant que la notion de transition écologique revêt des sens différents pour chaque acteur, et que la décarbonation n'est pas toujours synonyme de protection environnementale ou d'économie plus juste. Elle rappelle l'existence de « zones sacrifiées » qui semble amené à se répéter dans un contexte où l'exportation aide à maintenir des économies fragiles et à stabiliser leur monnaie.

Maristella SVAMPA, chercheuse en sociologie au Conicet-Argentine, membre du Pacte Éco Social et interculturel du Sud

Cette intervenante souhaite présenter une vision critique sur la transition en cours. Elle suggère d'adopter une vision plus holistique, plus intégrale de cette transition, qui doit pouvoir articuler justice sociale et environnementale afin de modifier en profondeur le profil métabolique de la société.

Elle souligne que cette transition passe par l'énergie, qui de commodité devient un bien commun, déconcentré et durable. Or le discours dominant est celui de réduire la notion de transition écosociale à celle de simple transition énergétique, puis réduire cette dernière à la simple substitution de source (des énergies fossiles à des énergies qui ne sont pas complètement renouvelables). Ainsi, le consensus de décarbonisation se fait surtout au nom des pays du Nord et selon leurs conditions.

Mme Svampa cite ensuite l'exemple du lithium, qui est une transition corporative néocoloniale et qui n'est pas durable, car l'Argentine et le Chili exportent le carbonate de lithium sans contrôler le système de valeur, et qui a un très fort impact hydrique dans des pays qui sont déjà en crise d'eau. Le deuxième exemple tourne autour des conflits liés à l'industrie minière : elle rappelle qu'il y a actuellement plus de 295 conflits liés à l'exploitation minière en ce moment sur le continent, car c'est une activité très polluante et un modèle d'occupation territoriale vertical qui s'impose aux populations locales sans les consulter. Elle conclut ainsi en disant que les pays du Nord doivent réfléchir aux questions de la décroissance et de la dette écologique.

Pia MARCHEGANI, Directrice de la politique environnementale à la Fundación Ambiente y Recursos Naturales (FARN) ; chercheuse associée dans le programme d'études globales à Flacso-Argentine

L'intervenante commence par expliquer qu'elle s'exprime à ce colloque en tant que chercheuse, mais aussi en tant que défenseuse des droits des communautés de Salinas Grandes, menacées par l'exploitation du lithium depuis une douzaine d'années. Elle souligne qu'un nouveau chapitre s'ouvre dans la bataille géopolitique pour le contrôle des minerais critiques liés à la transition énergétique, de nouvelles logiques se forment (*longshoring*,

friendshoring) et de nouveaux récits apparaissent, tels que le pacte vert et l'exploitation minière verte.

L'Argentine est le seul pays du "triangle du lithium" (l'oratrice explique qu'elle préfère éviter cette caractérisation) où le lithium est librement concédé et fait l'objet d'une énorme pression pour son exploitation. Cependant, la dette extérieure du pays est très élevée et il a besoin d'investisseurs extérieurs à très court terme. Les impacts environnementaux concrets sont déjà visibles sur les sites d'exploitation, ce qui pose la question des politiques environnementales et de la participation des communautés aux projets d'extraction : elle cite l'exemple de Cauchari, où le lithium est extrait depuis 2014 suite à des négociations avec les communautés par délégation de l'État.

Elle en vient ensuite au cas de Salinas Grandes, où les communautés demandent le droit à la consultation préalable depuis douze ans, et refusent désormais tout dialogue. Elle se demande ensuite quel est le rôle de l'État et des institutions financières, alors que le contrepoint est la Bolivie, où l'État finance des stratégies de développement et où les communautés sont partenaires de ces projets.

Elle conclut en disant que la question de la justice environnementale est très complexe, avec un fort accent mis sur l'électromobilité, bien qu'il ne s'agisse pas d'une solution totalement durable et que de nouvelles formes de transport doivent être inventées. Elle souligne que trop de responsabilités sont laissées au secteur privé alors que l'examen des droits de l'homme est du ressort des États.

[Solène REY-COQUAIS, docteure en géographie de l'Université Paris 1 Panthéon- Sorbonne, chercheuse associée à l'UMR Prodig et chargée d'enseignement à l'Ecole normale supérieure \(Paris\).](#)

L'intervenante explique qu'elle se concentrera sur les enjeux liés à l'extraction du cuivre dans la région andine, notamment au Chili et au Pérou. Elle explique que ces deux pays sont les plus gros exportateurs de concentré de cuivre au monde et que la consommation de cuivre a augmenté de 250% depuis les années 1950 à cause de l'électrification massive des sociétés. Elle donne l'exemple de Moquegua (Pérou) dont 53% du territoire est dédié à l'extraction de cuivre et le mode de vie agropastoral cohabite avec trois opérateurs miniers privés : cet

exemple pose la question de l'articulation du droit du sous-sol avec l'aménagement du territoire, la préservation des identités culturelles et l'écologie.

Elle souligne que dans beaucoup d'États latino-américains, le droit des concessions est autonome et que les autorités administratives locales ou environnementales interviennent plus tard dans le processus d'attribution des concessions quand les études de faisabilité techniques ont déjà été effectuées par les opérateurs. On assiste alors une contradiction juridique entre droit du sol et du sous-sol, droit de propriété et de propriété communale et de concession ; cela se traduit par des conflits socio-environnementaux entre les opérateurs miniers et les populations locales.

Mme Rey-Coquais rappelle que les années 1990 ont vu s'institutionnaliser ces questions au Pérou et au Chili grâce à une révolution normative à l'initiative des propres acteurs miniers, dans le cadre des enquêtes d'impact environnemental, puis avec les bailleurs de fonds internationaux et les puissances étrangères. Dans les années 2010 se créent au Chili un ministère de l'environnement et un Tribunal de l'environnement qui font entrer l'acteur public dans le secteur minier. Toutefois, elle met en lumière une faiblesse dans ce système : les institutions environnementales sont complètement dépendantes des enjeux politico-économiques.

Depuis, des ONG ont formé des fondations de savoir environnemental citoyen qui se mobilisent en réseau pour que la population locale trouve de nouvelles formes d'appropriation du territoire. On assiste donc à une reconfiguration de la manière dont on pense l'intégration des populations locales à la conception des projets miniers qui pourrait déboucher sur un processus de co-construction en amont des études d'impact environnemental.

[Nicolas LECONTE, conseiller métaux critiques et transition énergétique à la Direction de la diplomatie économique, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères](#)

En tant que représentant du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Leconte dévoile un point de vue plus institutionnel sur la question, celui de la diplomatie des

ressources minérales. Il rappelle que l'Union européenne (UE) a dressé une liste de trente-quatre métaux critiques, nécessaires à l'industrie stratégique, et qu'ils font l'objet d'enjeux considérables en termes de dépendance et de souveraineté.

Il évoque le Critical Raw Materials Act, qui est en cours de discussion en Europe, région dont le secteur minier est assez modeste et qui n'est pas donc confrontée à ces enjeux de la même manière que d'autres pays qui ont une grande industrie minière (USA, Australie, Canada). Il revient brièvement sur l'historique de la prise de conscience de l'importance de la sécurisation de l'approvisionnement en métaux critiques, et évoque le World Energy Outlook de 2021 qui estime que la consommation en métaux critiques liés à la transition énergétique serait multipliée par 4 selon les objectifs de l'Accord de Paris. Le covid et la situation en Ukraine provoquent également des tensions dans la chaîne d'approvisionnement et une hausse des prix.

Le rapport Varin (janvier 2022) a marqué une formalisation importante : elle permet la création de l'observatoire français sur les ressources minérales (OFREMI) qui a pour but d'évaluer les vulnérabilités liées aux ressources minérales en France, le lancement d'une feuille de route R&D sur le développement de technologies de batterie, création d'un fonds d'investissement métaux critiques de 2 milliards d'euros et la mise en place d'une diplomatie des ressources minérales pour sécuriser les approvisionnements critiques de la France dans un contexte de concurrence accrue entre États et entreprises.

Enfin, il présente le programme de coopération universitaire et de R&D qui soutient des projets de gouvernance minière via le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) par des accords bilatéraux pour remonter les chaînes de valeur et souligne la volonté des entreprises européennes de s'assurer de l'acceptabilité de leurs projets avant de les lancer.

26 mai

Table ronde 2 - Penser une "transition juste" d'un bout à l'autre des filières :
matières premières, emplois et protection sociale

Modération : Claude LE GOUILL, chargé de recherche à l'IRD-SENS. UMR SENS (IRD / Cirad / Université Paul-Valéry Montpellier 3)

Après quelques mots de remerciement, le modérateur invite les participants à s'interroger sur la notion de « transition juste » et ses implications : une transition vers une société post-carbone pour faire face aux nouveaux risques environnementaux globaux. Il souligne que cela implique une rupture du rapport de domination et des inégalités Nord-Sud. De même, la thématique pose la question de comment la valorisation des matières premières peut participer à l'émergence d'une nouvelle industrie de l'extraction qui touche à la justice sociale, spatiale, globale et environnementale. Toutefois, il souligne que chaque acteur comprend cette notion de manière différente, et qu'elle revêt une contradiction intrinsèque : pour atteindre une société post-carbone il faut extraire plus de ressources naturelles. De même, la question du travail est parfois invisibilisée : les communautés n'ont pas accès à la technologie qu'elles produisent.

Froujke BOELE, responsable des politiques publiques et des programmes régionaux au Centre pour la conduite responsable des entreprises de l'OCDE

Cette intervenante explique que le Centre pour la conduite responsable des entreprises de l'OCDE travaille avec les gouvernements, entreprises et parties prenantes à la mise en œuvre de lignes directrices pour les industries afin de minimiser les impacts négatifs sur les opérations et les chaînes d'approvisionnement. Ce travail s'est matérialisé dans les lignes directrices de l'OCDE pour les opérations des entreprises multinationales.

Elle rappelle ensuite les principaux impacts sociaux et environnementaux sur les droits de l'homme concernant la transition juste et l'Amérique latine, mais appelle également à prendre en compte l'impact social et professionnel de l'élimination progressive des industries à forte intensité de carbone, ainsi que les ressources financières nécessaires pour garantir une voie

vers cette transition. Elle évoque les abondantes ressources en métaux critiques qui se trouvent sur le sol latino-américain et caribéen et qui offrent de nombreuses opportunités, mais comportent aussi de nombreux risques majeurs historiquement constatés.

Le rapport régional sur les risques liés à la conduite responsable des entreprises dans le secteur minier, publié par l'OCDE l'année dernière, montre que ces problèmes sont souvent liés à des questions politiques et économiques plus importantes. Un autre aspect à prendre en compte est l'ampleur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, qui joue un rôle considérable dans l'emploi de ces régions, mais qui ne fait l'objet d'aucun contrôle public ni d'aucune protection sociale.

Afin de répondre aux exigences climatiques et de garantir un approvisionnement fiable en métaux critiques, Mme Boele explique que les chaînes d'approvisionnement doivent se diversifier, car actuellement 50 % des sites d'extraction de cobalt, de cuivre et de nickel sont situés dans des zones où le gouvernement fait face à d'importants problèmes et à proximité de terres indigènes.

En ce sens, elle souligne que les normes de l'OCDE peuvent contribuer à la solution, car leur mise à jour pour s'aligner sur l'Accord de Paris stipule que les entreprises sont tenues de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. 51 pays ont adhéré aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, y compris des pays non membres de l'OCDE et plusieurs pays d'Amérique latine. L'OCDE a également travaillé avec les entreprises sur ces questions et leur fournit des outils pratiques et des lignes directrices pour promouvoir l'investissement et prévenir le désengagement. Elle conclut que ces normes sont pour l'instant mises en œuvre en Europe et que les entreprises d'autres régions doivent se conformer à ces attentes croissantes.

[Gilles RECOCHE, directeur Responsabilité, Engagement et Communication d'Orano Mining](#)

M. Recoche donne dans cette table ronde le point de vue d'un acteur du secteur minier, il explique également que son entreprise ne travaille pas avec l'Amérique latine, mais que certaines thématiques sont communes à l'ensemble des territoires. Il rappelle que la mission d'Orano est de fournir de l'uranium naturel pour produire une énergie décarbonée. Leur principal engagement est d'assurer la sécurité de l'approvisionnement grâce à une diversité

de territoire d'origine, ce qui implique d'adapter leur vision et leur façon de faire à chaque projet. De plus, ils s'engagent à fournir une vision sur vingt ans vis-à-vis du client, il rappelle que leur clientèle représente 80% des fournisseurs d'électricité dans le monde.

L'intervenant cite ensuite quelques chiffres relatifs à Orano, qui compte 90% d'employés hors de France, dont 98% de travailleurs locaux et 2% d'expatriés dont les compétences se transfèrent petit à petit aux populations locales. Orano fait partie des trois principaux producteurs mondiaux d'uranium avec 15% de la production mondiale. Leur spécificité réside dans leur conscience de la finitude des ressources minérales qu'ils exploitent, et leur engagement sur les projets post-mine pour assurer la transition environnementale, économique et professionnelle des régions concernées, en France et dans le monde. Il souligne que leurs projets se font sur le temps long et cite un nouveau projet d'exploitation en Mongolie qui vient d'obtenir une acceptabilité du projet après vingt ans de présence et dix ans de discussions.

Il estime que la responsabilité sociale de l'entreprise est une question centrale, car c'est un travail qui se fait nécessairement à l'étranger, la France ne possédant plus de mines d'uranium ; cela implique d'articuler les règles françaises avec les locales, ainsi que de développer des projets faisables, viables et « vivables » sur le plan économique, environnemental, social et de gouvernance. Il faut alors prendre le temps de construire la confiance avec tous les acteurs et partenaires. L'approche responsable garantit la viabilité du projet, car elle se répercute sur l'image de l'entreprise et la satisfaction des employés. La meilleure façon de faire est d'anticiper en allant au-devant des parties prenantes pour établir des plans d'action en fonction des enjeux et des risques sur le court, moyen et long terme. Il est indispensable de penser la reconversion d'un territoire après mine et de montrer que la population sera accompagnée dans cette dynamique.

Kim AUMONIER, chargée de projet – Renforcement de capacités, SHERPA

L'intervenante souligne qu'elle a travaillé plusieurs années auprès de communautés affectées par des projets miniers, et qu'elle représente aujourd'hui SHERPA, une association française membre de la société civile et une organisation de juristes qui combat les formes d'impunité liées à la mondialisation des échanges et propose une vision pionnière du droit et des

innovations juridiques pour renforcer la responsabilité des acteurs économiques. Pour cela, SHERPA travaille à faire des plaidoyers nationaux et internationaux et des contentieux juridiques pour faire avancer la jurisprudence, mais travaille aussi à la recherche juridique et au renforcement des capacités et d'expériences avec les autres acteurs pour établir un cadre juridique contraignant au niveau européen et international. Elle rappelle que les atteintes aux droits humains et environnementaux dans le cadre de l'extraction de minerais sont encore nombreuses aujourd'hui dans le monde (environ 500 allégations en Amérique latine seulement, surtout au Chili et au Pérou), et que la question de la responsabilité se pose pour les acteurs et les projets antérieurs à la transition. De même, certains acteurs se défont de leur responsabilité en revendant des projets qui ne sont plus compatibles avec les attentes d'autres acteurs économiques qui ne font que les perpétuer.

Elle insiste alors sur la nécessité de changer le modèle économique qui incite les États à choisir des régulations moins contraignantes en passant par des chaînes de valeur complexes. Elle invite à lire le rapport du Centre for Research on Multinational Corporations (SOMO) sur la régulation des matières premières et appelle à un encadrement juridique des multinationales et des États. Elle rappelle également que SHERPA a été l'un des acteurs à l'origine de la loi française sur le devoir de vigilance adoptée en 2017. En Europe, la directive sur le devoir de vigilance est en cours de négociation. SHERPA recommande de prendre en compte les notions de salaires décents, de santé et de sécurité au travail, ainsi que d'intégrer dans les considérations l'entièreté de la chaîne de valeurs et de prévoir l'accès à la justice pour les victimes.

En ce qui concerne l'Amérique latine, l'OEA fait ressortir les mêmes questions dans son rapport sur les droits économiques, sociaux et environnementaux.

[Fernando ANDRADE HENAO, spécialiste régional du changement climatique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Programme des Nations unies pour le développement](#)

M. Andrade Henao commence par dire qu'il n'existe pas de définition universelle de ce qu'est la transition juste et que, pour le PNUD, il s'agit avant tout de pratiques. S'il faut essayer de la définir, il se réfère à la définition de l'organisation internationale du travail (OIT): rendre l'économie plus verte d'une manière équitable et inclusive pour toutes les personnes sont

concernées, créer des opportunités de travail décent et ne laisser personne de côté, toutefois cela n'aborde pas vraiment le processus de décarbonation de l'économie.

Le cadre du PNUD est constitué de principes, de processus et de pratiques reposant sur quatre piliers principaux : l'évaluation, l'engagement, le financement et la capacité institutionnelle. La transition juste est l'un des instruments permettant d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. En ce qui concerne les contributions nationales déterminées (NDC) et les stratégies à long terme (LTS) définies dans l'accord, le PNUD a analysé que l'Europe et l'Asie sont les régions qui font référence en matière de stratégies de décarbonation, tandis que les Amériques et les Caraïbes arrivent en deuxième position.

Il souligne que six pays latino-américains travaillent activement sur la transition juste et reçoivent donc le soutien du PNUD par le biais de la Climate Promise, son initiative internationale. Il ajoute qu'ils mettent également en œuvre une méthodologie, le Climate Budget Tagging, visant spécifiquement le financement climatique, et qu'ils commencent à travailler sur un dialogue sur la transition énergétique juste en Amérique latine. Il cite le travail du PNUD sur les emplois verts et l'évaluation du transport routier à Antigua-et-Barbuda comme exemple de la manière dont ces politiques se traduisent par de nouveaux défis : les mesures doivent permettre d'augmenter et de redimensionner les conditions de travail pour permettre une transition équitable par le biais du dialogue social. À cet égard, l'exemple du Zimbabwe est également très instructif.

Il affirme que 24 millions d'emplois pourraient être créés d'ici 2030 dans le cadre de la transition vers une économie verte, mais que ce chiffre pourrait atteindre 122 millions d'ici 2050 si cette transition bénéficie des investissements appropriés. Cependant, cela ne pourra être mis en place efficacement sans l'accès aux données permettant d'analyser les besoins en vue de la création de mesures qui soient cohérentes à échelle globale.

[Table ronde 3 - Intégrer les chaînes de valeur et imaginer des coopérations \(bi-\) régionales : quelle géopolitique des matières premières ?](#)

Modération : Raphaël DANINO-PERRAUD, chercheur associé à l'IFRI

Le modérateur remercie les organisatrices de l'avoir invité à modérer cette table ronde et cette réflexion. Il souligne que les thématiques sont au carrefour des enjeux et des contradictions de la mondialisation, par exemple une production minière locale transformée dans une autre région et utilisée dans une troisième région pour produire une énergie locale. Les pays producteurs ont la volonté de se réappropriier ces ressources et parallèlement d'autres pays veulent importer ces ressources à moindre coût et diversifier leur approvisionnement. Tout cela se fait dans un contexte global de pression sur ces ressources (hausse de la consommation, diminution des rendements, environnement et climat).

Natascha Nunes DA CUNHA, spécialiste des industries extractives, Banque interaméricaine de développement

L'intervenante commence par souligner la situation de crise climatique globale et insiste sur l'urgence d'agir collectivement avec des responsabilités différenciées, car les ressources critiques qui permettent cette transition énergétique jouent un rôle important dans l'économie latino-américaine. Elle donne ensuite quelques exemples de production de métaux critiques dans la région latino-américaine : le Mexique produit de l'argent pour les éoliennes, le Panama est la neuvième plus grande mine de cuivre au monde, le Chili et le Pérou produisent 50 % du cuivre commercialisé dans le monde, et les Caraïbes extraient de l'or et de la bauxite.

Elle explique que la BID considère que l'exploitation minière a le potentiel de générer du développement durable malgré le fait qu'il s'agisse d'un secteur risqué : le secteur peut être vu comme stratégique en faveur du développement local et des processus de décarbonisation si des conditions favorables à l'investissement responsable sont établies.

L'Amérique latine est considérée comme une région qui n'a pas su exploiter ses ressources de manière responsable, mais il existe un potentiel collaboratif avec l'Europe et les agences de développement au sein de cadres réglementaires institutionnels pour réguler le commerce de manière efficace et selon des normes élevées. Elle insiste sur le fait que les réglementations latino-américaines doivent accompagner les normes industrielles, les moderniser et avoir la capacité de vérifier que les industriels s'y conforment.

Elle rappelle que c'est au niveau local que l'impact et les conflits sont les plus forts, et qu'il est nécessaire de s'assurer que la production génère également du développement local (tourisme, agriculture, etc.) et contribue à la résilience des territoires miniers. Enfin, elle conclut en disant que si les entreprises latino-américaines occupent plus d'espace dans la chaîne de valeur, les bénéfices seront partagés.

[Corina HEBESTREIT, directrice European Carbon and Graphite Association](#)

Cette intervenante a passé vingt-deux ans à travailler dans l'industrie minière et à faire du lobbying à Bruxelles pour qu'une loi sur les matières premières critiques soit adoptée en Europe, et elle est heureuse que l'analyse des matières premières critiques ait permis à la société d'en comprendre les enjeux.

Elle poursuit en disant qu'elle consacrera son exposé au graphite naturel puisque l'association qu'elle représente se concentre sur ce matériau : l'Union européenne possède actuellement 3% de graphite naturel et vise à atteindre 40% d'ici 2030. Mme Hebestreit souligne qu'il faut garder à l'esprit la perspective à long terme, car les besoins peuvent varier dans les trente prochaines années et qu'il faut chercher dès maintenant des alternatives et des remplacements au graphite. Elle explique ensuite que le mot "décarbonisation" prête à confusion, car le graphite est du carbone, alors que le véritable problème est le dioxyde de carbone et non le carbone.

En ce qui concerne la gouvernance et la responsabilité des entreprises, elle affirme que l'Union européenne sape ses propres ambitions avec la directive sur les émissions industrielles qui régit les permis sur la base de documents décrivant la meilleure technologie disponible. À cet égard, une discussion globale sur l'extraction du graphite s'impose si l'on veut que ces documents sur les meilleures techniques disponibles aient une quelconque valeur dans l'industrie. Elle affirme également que la révision de la note d'information sur les métaux non ferreux pourrait avoir des conséquences contre-productives si les limites fixées sont trop basses et obligent l'Union européenne à acheter ailleurs. C'est pourquoi elle insiste une fois de plus sur la coopération globale entre toutes les parties.

Elle finit par citer certaines des mesures que l'ECGA a mises en œuvre, telles que l'établissement de lignes directrices en matière de diligence raisonnable spécifiques au

graphite, basées sur les orientations de l'OCDE, et la prestation de conseils et d'évaluations pour la production de graphite.

Mouna TATOU-BRETON, adjointe au chef de bureau, Bureau de la politique des ressources minérales, Ministères Transition écologique et Cohésion des territoires, Transition énergétique et Mer

L'intervention commence par souligner que les tensions récentes liées à la guerre en Ukraine et au covid ont mis en évidence les vulnérabilités et les dépendances liées aux matières premières. En tant que responsable du pôle sécurisation de l'approvisionnement, Mme Tatou-Breton explique que la stratégie nationale, en France et en Europe, s'appuie sur la connaissance des ressources, le développement des capacités et sur l'établissement de partenariats bilatéraux et multilatéraux. Elle se décline en plusieurs axes : renforcer la connaissance sur les chaînes de valeur (elle cite la mise en place de l'observatoire OFREMI), évaluer les ressources disponibles sur le territoire grâce au BRGM, renforcer la R&D pour limiter les usages de matières premières non disponibles en Europe, et enfin soutenir des projets de transformation et de transition grâce à des initiatives comme le Fonds métaux.

Par ailleurs, elle souligne que beaucoup d'acteurs administratifs travaillent sur la question minière en France et qu'il s'agit d'une problématique importante pour le gouvernement.

Elle signale que des initiatives sont en cours de discussion et de négociation au niveau européen (Critical Raw Materials Act) et international, notamment par la création de partenariats bilatéraux et multilatéraux qui s'efforcent de mutualiser les chaînes de valeur pour les consommateurs.

Ce volet de diplomatie des métaux passe par plusieurs instances : organisations internationales (Banque mondiale, OCDE, Agence internationale des énergies, Agence internationale pour les énergies renouvelables...) et des initiatives créées dans le cadre du G7 et du G20, l'initiative pour la transparence des industries extractives et le Minera Security Partnership.

En ce qui concerne l'Amérique latine, l'Argentine et le Chili font partie des partenaires les plus importants, avec qui l'État développe des programmes de coopération scientifique et

universitaire, un partenariat de R&D pour l'accompagnement aux projets industriels et des projets de recherche de convergence sur les standards sociaux et environnementaux.

[Eduardo GUDYNAS, chercheur, Centre latino-américain d'écologie sociale \(CLAES\)](#)

Son intervention porte sur la géopolitique des matières premières en Amérique latine. Il commence par présenter les facteurs externes au continent : la demande en ressources naturelles est passée de 500 millions de tonnes d'exportations par an à plus d'un milliard de tonnes en une décennie, et le déficit de la balance physique n'a cessé de se creuser depuis les années 1990. Les modes de consommation liés à la transition ont également une incidence directe sur le commerce des matières premières.

En ce qui concerne les facteurs internes à l'Amérique latine, l'intervenant évoque une subordination de la région aux exportations, qui ont un poids énorme dans les économies nationales, ce qui implique une faible industrialisation propre et une dépendance à l'égard des importations de produits manufacturés. En conséquence, les échanges commerciaux restent inégaux. Il souligne également l'importance croissante du marché chinois dans cette subordination externe, dans la mesure où les décisions du parti communiste chinois comptent plus que celles de Bruxelles. Cela implique une reconfiguration de la mondialisation.

Il insiste sur le fait que la priorité du continent aujourd'hui est de traiter les impacts sociaux et économiques locaux indépendamment de la question globale du climat. Des alternatives sont urgentes et nécessaires, indépendamment des impératifs des autres continents. Il explique que les accords commerciaux bilatéraux de l'Amérique latine entretiennent ces ambivalences : par exemple, l'accord entre l'UE et le Chili, approuvé en décembre 2022, stipule que le Chili fournit le lithium nécessaire à la transition énergétique européenne, mais avec des travaux réalisés au Chili par des entreprises européennes.

Il appelle à un désengagement régional de la subordination globale sans pour autant s'isoler du commerce international, en tenant compte de l'autonomie de la région et des critères socio-environnementaux en vue d'une transition post-extractiviste qui partage les ressources au sein d'une même région afin d'éviter les conflits.

Conclusions par les coordinatrices scientifiques Yvonne Bouvet (Université de Bretagne Occidentale) et Audrey Sérandour (Université de Haute-Alsace, CRESAT, PRODIG)

Les deux coordinatrices scientifiques tiennent à remercier l'ensemble des partenaires, organisateurs, participants et modérateurs, ainsi que l'assistance du colloque pour la richesse des échanges durant ces deux jours.

Elles rappellent que l'objectif de l'événement était de réfléchir aux relations commerciales entre l'Europe et l'Amérique latine et les Caraïbes autour des enjeux des matières premières, après plusieurs siècles de déséquilibres. Le fil rouge de l'événement a été la transition énergétique contemporaine, qui repose sur le passage d'un modèle de production centré sur les combustibles à un modèle reposant sur les convertisseurs d'énergie et leurs dispositifs de stockage qui nécessitent une grande quantité de matières premières. Ce contexte invite à repenser les relations intercontinentales et interrégionales entre Europe, Amérique latine et Caraïbes, alors que se met en place une nouvelle géopolitique des matières premières : de nouveaux espaces et acteurs émergent, sans pour autant balayer ceux qui étaient déjà présents. Les coordinatrices scientifiques soulignent que l'Europe redécouvre depuis peu les enjeux liés aux matières premières, alors que ce sont des logiques anciennes en Amérique latine qui ont nourri un imaginaire et généré des conflits sociaux et environnementaux jusqu'à aujourd'hui. Les deux régions ont donc une appréhension et des attentes différentes de la situation.

Plusieurs pistes de réflexion ressortent des échanges : d'abord, comprendre que chaque acteur a sa propre définition de la notion de transition et que tous les acteurs communiquent avec sincérité pour envisager une transition dite « juste ». La transition énergétique est largement poussée par l'Union européenne, qui fixe en partie les règles et le cadre des échanges, sans remettre en cause le modèle extractiviste qui se maintient dans les pays pourvoyeurs de matières premières.

Ensuite, la question de la chaîne de valeur, de sa redéfinition et son rééquilibrage peut constituer un objet de dialogue fructueux entre pays européens, latino-américains et

caribéens pour entamer une transition « juste ». Comprendre l'équilibre entre la production et les coûts à toutes les étapes de la chaîne de valeur peut aider à la construction de stratégies d'industrialisation des deux côtés de l'Atlantique. Pour l'heure l'Europe cherche à relocaliser sa production minière et industrielle, tandis que les pays d'Amérique latine souhaitent sortir du rôle de simples pourvoyeurs et industrialiser leurs économies.

D'autres pistes de réflexion ont affleuré : la nécessité de sécuriser les échanges pour garantir le modèle socio-économique européen et maintenir un commerce qui porte le développement en Amérique latine, la mise en place de normes internationales de standardisation pour assurer les bonnes pratiques sociales et environnementales au niveau global, et ce, à toutes les échelles concernées : interrégionale, infrastructurelle, locale ainsi que celle des opérateurs.

La conclusion qui en ressort est que les espaces concernés ne sont pas homogènes, aussi bien en Europe qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes ; ils voient se développer un large éventail de pratiques, portées par une pluralité d'acteurs.

L'événement se clôt sur une interrogation principale : comment concilier souveraineté sur les ressources et intérêts nationaux avec des stratégies régionales ? Quels acteurs ont finalement le pouvoir de structurer le commerce des matières premières ? Et quels aspects doivent primer au moment de la mise en place des coopérations ? C'est par cette logique d'interrogation constante que le secteur académique trouve sa place dans ces processus.

Enfin, les coordinatrices scientifiques rappellent que la perspective de post-croissance constitue aussi une façon d'envisager une sortie du modèle extractiviste et de limiter nos besoins en matières premières. Elles invitent à nous interroger sur notre rapport à la nature, afin de comprendre qu'elle n'offre pas que des ressources, mais aussi des aménités à préserver.